

Le contrat d'albergement est un acte par lequel le seigneur confie une terre à un paysan, moyennant un "servis" annuel en nature ou en argent.

Le contrat d'ascensement ou d'amodiation est un bail, par lequel le propriétaire loue un bien à un fermier, pour plusieurs années. On trouve, dans les tabellions quantité de contrats d'ascensement concernant les Révérends Pères Barnabites et nos ancêtres, comme par exemple en 1791 à Joseph feu Pierre Gaveyron dit Gallé, en 1789 aux enfants de Claude Dunand, en 1786 à Aimé, fils de Pierre Chambet ; en 1777, les Pères ascencent à François et Joseph Montréal, leurs trois moulins et biens de La Perrine.

Le contrat d'apprentissage nous renseigne sur les conditions de transmission des métiers. L'apprentissage n'est pas accessible à tous ; il faut une certaine somme d'argent dont toutes les familles ne peuvent disposer. C'est le plus souvent le père ou le tuteur qui "baille" l'apprenti au Maître artisan qui s'engage à lui enseigner le métier qu'il exerce, à le nourrir et à l'entretenir dans sa maison.

Avant de devenir notaire, Maître Claude Chatrier a fait cinq ans d'apprentissage (1575 à 1580) chez trois maîtres différents.

Par l'édit du 19 décembre 1771, Charles-Emmanuel III ordonne le rachat des fiefs féodaux. Quelques quittances d'**affranchissements** apparaissent dans les tabellions de 1778 à 1792. Ainsi le 20 juin 1791, le Marquis Paul-François de Sales, Seigneur de Villy, Couvette, etc., gentilhomme verrier, passe quittance en faveur des communautés de Contamine pour 4354 livres 4 sols 7 deniers, de la Côte d'Hiot, Faucigny, Viuz, Ville et Saint-Jeoire.

Cet acte nous apprend que le procureur de la communauté de Contamine est Joseph, fils de Joseph Decroux et m'a permis d'extraire le tableau ci-après :

Tutelles et curatelles nous livrent des informations précieuses pour les généalogistes ; en 1790, curatelle de Claude-Joseph feu Aimé à feu Pierre Chambet décernée à Claude, fils de Pierre

Révérantissime François de Sales, teste le 6 novembre 1622 en faveur de son frère Louis, et lui substitue l'aîné de ses enfants mâles, et les mâles des mâles jusqu'à l'infini.

Marquis Louis de Sales, teste le 11 juillet 1647, en faveur de son fils Jean François.

Marquis Jean François de Sales né vers 1615, teste le 3 janvier 1666 en faveur de son fils Joseph.

Claude de Vidomne, Sgr de Charmoisy, Villy, Couvette, etc. épouse en 1600 Louise du Chastel, la Philothée de Saint François de Sales : héritier : leur fils Henry.

Henry de Vidomne, Sgr de Char. Jean François. moisy, Villy, Couvette, etc. Testi le 15 mars 1668.

Catherine de Vidomne, baronne de Charmoisy, Villy, Couvette : épouse en secondes noces Victor-Amé de Mareschal de la Val d'Isère en 1695, décédée à Thonon en 1702.

Marquis Joseph de Sales, épouse le 30 septembre 1678 dame Christine de Mareschal de Saint-Michel de la Val d'Isère. Par la transaction du 29 avril 1690 et la sentence arbitrale du 17 mars 1698, il est dit qu'il prend les terres et ruraux de Villy et Couvette pour le paiement de la dot de son épouse (106.000 florins, outre 32.000 florins payés en argent). Teste le 25 février 1707, il fut tué d'un coup de canon au siège de Toulouse le 25 février 1707.

Marquis François de Sales, né le 3 mai 1682, marié le 24 juillet 1717 avec Demoiselle Jeanne-Reine de Lescheraine, il meurt le 29 juin 1769.

Marquis Paul François de Sales, gentilhomme du roi de Sardaigne, écuyer du duc du Chablais, né le 23 novembre 1721 à Annecy. Figure sur la liste des émigrés du 27 Fructidor an 2, décédé à Turin le 6 février 1795.